

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 17 décembre 2012, se tenait à 20.10 hres une assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents:

M. Michel Paris, maire suppléant

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Raymonde Lévesque, René Desrosiers, Gervais Chamberland, formant quorum sous la présidence de M. le Maire suppléant.

M. Maurice Chrétien, maire, et le conseiller Georges-Henri Duchesnay sont absents. Le poste de conseiller au siège no 6 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des sessions du conseil lundi le 17 décembre 2012 à 20.10 hres afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Plan triennal d'immobilisations
- 2- Période de questions

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 20.13 heures.

#### 1- PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2012-12-207

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc accepte le plan triennal d'immobilisations comme suit :

Pour 2013 : Aqueduc et égouts \$7 000 000

Pour 2014 : Parc récréo-touristique \$100 000

Pour 2015 : Résidence de personnes âgées \$1 000 000

#### 2- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par René Desrosiers la fermeture de l'assemblée à 20h15.

---

Michel Paris, maire suppléant

---

Louise Boivin, dir. gén. / secr. très.

